



# Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N°40/2021 du 17.05.2021

## RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

### Les comptes communaux 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93b de la Loi sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes communaux 2020 établis selon le règlement sur la comptabilité des communes.

Les comptes 2020 ont été approuvés par la Municipalité dans sa séance du 3 mai 2021.

#### RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

L'exercice 2020 présente des revenus pour un montant de CHF 1'073'995.79 et des charges pour CHF 1'103'622.63. Il se solde donc par un excédent de charges de CHF 29'626.84, après amortissements obligatoires, attribution à un fonds de réserve et à un fonds de recettes affectées.

Les amortissements obligatoires s'élèvent à CHF 63'400.00. L'attribution au fonds de réserve « recettes affectées service des eaux » se monte à CHF 9'107.39 et celle au fonds de réserve « provision pour débiteurs douteux » à CHF 10'000.00.

Le budget 2020 soumis à votre approbation en décembre 2019 prévoyait des revenus pour un montant de CHF 862'100 et des charges d'un montant de CHF 951'000. Il en résultait un excédent de charges pour un montant de CHF 88'900.

Cette amélioration du résultat est due notamment à d'importantes économies sur l'administration générale ainsi que sur divers dicastères, en partie liées à la situation sanitaire (moins de séances), ainsi qu'à des entrées d'impôts en hausse.

#### 1. ADMINISTRATION GENERALE

##### *101 Conseil général*

301 moins d'heures du CG qu'en 2019.

##### *11 Administration*

301 vacance de 20% en novembre suite au changement de secrétaire municipale.

310 achat d'enveloppes à en-tête pour CHF 300.00, dont le stock dure plusieurs années.

313 achat imprévu d'un nouveau lecteur de paiements pour les codes QR.

317 baisse nette due à l'absence de manifestations (COVID).

318 pas de frais d'avocats en 2020

318.1 étude pas réalisée en 2020, reportée à 2021.

436 remboursements moins importants car pas de fête du 1<sup>er</sup> août et de mise de bois en présentiel.

##### *18 Transports publics*

352 participation en baisse par rapport au budget annoncé.

## 2. FINANCES

### 21 Impôts

Le taux d'impôts 2020 pour Valeyres-sous-Ursins est de 79%. Les recettes de la fiscalité sont globalement au-dessus des prévisions pour environ CHF 38'000.00, malgré des variations à la baisse ou à la hausse dans les différents postes.

329 peu de pertes sur débiteurs pour cet exercice.

400 l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est supérieur au budget de CHF 17'000.00 environ, en hausse de près de CHF 7'000.00 par rapport à 2019.

401 l'impôt des personnes morales est négatif pour la troisième année consécutive, toujours en lien avec plusieurs taxations définitives.

404 et 441 bon rendement des impôts conjoncturels en 2020, soit environ CHF 22'000.00 de plus que budgété.

### 22 Service financier

322 intérêts de la dette en baisse suite à passage partiel chez Postfinance à un taux de 0,1%, au lieu de 0,5%.

351.1 dans le courant de l'été 2020, le décompte final de la péréquation 2019 a été transmis à la Municipalité, il a montré un solde net de la péréquation directe en faveur de la commune pour CHF 107'445.00. De ce montant se déduit le solde de la facture sociale qui est, lui, en défaveur de la commune pour CHF 22'722.00 (720.351.1). Il faut encore tenir compte de la réforme policière, dont le décompte final se monte à CHF 1'734.00 à notre charge (610.351.1). L'impact total de la péréquation 2019 sur l'exercice 2020 est donc positif à hauteur de CHF 82'989.00. Par contre, il faut encore déduire de ce chiffre la provision de CHF 115'000 passée en 2019 (voir 451.2) qui induit une diminution de revenus.

Pour rappel, le rendement d'impôts 2019 (CHF 597'481) a déterminé les acomptes 2020 et le rendement d'impôts 2020 (CHF 598'612) déterminera le montant final de la péréquation, de la facture sociale, ainsi que de la réforme policière 2020, dont le décompte nous parviendra en été 2021. Selon une estimation provisoire, il semble que celui-ci sera en faveur de la commune pour environ CHF 30'000 à 40'000.

380.2 suite aux recommandations de l'administration cantonale des impôts, nous devons augmenter le fonds de réserve pour débiteurs douteux.

451.2 ce compte montre la différence entre le retour effectif des dépenses thématiques chemins (CHF 137'596 en notre faveur) et l'extourne de l'estimation faite en 2019 (CHF 115'000.00).

### 23 Amortissements

Dans le respect de l'article 17 du règlement sur la comptabilité des communes qui définit la durée des amortissements (10 ans pour le mobilier, installations techniques et machines, et 30 ans pour les ouvrages de génie civil, bâtiments et constructions), les amortissements non ventilés dans les postes spécifiques figurant dans ce groupe concernent les terrains et bâtiments (CHF 3'000.00), les travaux aux berges du Buron (CHF 900.00), ainsi que la rénovation du Trolliet (CHF 2'500.00). Le total 2020 des amortissements obligatoires s'élève à CHF 63'400.00.

## 3. DOMAINES ET BATIMENTS

### 31 Terrains

Rien à signaler

### 32 Forêts et Pâturages

352 un décompte final 2019 en notre faveur vient diminuer les frais dans ce poste.

### 35 Bâtiments

351.314 l'entreprise Gregorutti n'a pas pu effectuer les travaux prévus en 2020. Comme annoncé lors du dernier conseil, ceux-ci seront reportés en 2021.

352.301 et 427 l'année 2020 a été riche en pommes, induisant une importante utilisation du pressoir et une occupation plus importante du préposé.

356.314 dans ce poste, on trouve en plus du budget courant un complément de CHF 8'000.00 accordé par le biais du préavis no 34/2020 pour le nettoyage du refuge et le traitement contre les insectes. Il s'avère que ces travaux ont coûté moins cher que prévu et il n'y a pas eu d'autres frais d'entretien.

356.427 en lien avec la situation COVID, les locations sont en forte baisse.

357.314 l'entretien de la porte du garage n'a pas été réalisé en 2020 mais sera effectué en 2021

#### **4. TRAVAUX**

##### ***43 Routes***

301 moins d'heures nécessaires en 2020.

314 dépassement dû au marquage des sorties de chemins.

##### ***44 Parcs, Promenades et Cimetière***

441.301 comme pour la STEP, dépassement dû au chevauchement entre Alfred Grin et Benjamin Miéville pour l'entretien des places et des fontaines de mai à juillet, date à laquelle M. Grin a quitté son poste.

442.313 plus de frais de machines dans ce poste, conforme au coût réel.

##### ***45 Ordures ménagères et déchets***

450.301 les heures sont en baisse par rapport à 2019, mais dépassent tout de même le budget, qui a été adapté pour 2021. On peut souligner qu'en lien avec la situation COVID, une double présence a été nécessaire à la déchèterie pendant plusieurs semaines, afin de régler la circulation des personnes.

451.318 point positif à signaler : pour la première fois depuis plusieurs années, le coût d'évacuation des ordures est en diminution et reste pratiquement conforme au budget.

##### ***46 Réseau d'égouts et d'épuration***

314 léger dépassement dû à des travaux urgents et non prévisibles sur un collecteur endommagé à la rue du Pâquis (CHF 7'000.00) .

434 deux chantiers qui étaient censés être terminés en 2020 sont toujours en cours d'achèvement, d'où les taxes non encore encaissées.

##### ***47 Cours d'eau, rives et ports***

314 à nouveau des travaux nécessaires et non prévisibles demandés par le canton, notamment le dégrillage. Suite au retour des subventions de l'Etat (451), la dépense nette de ce poste est d'environ CHF 27'000.00 au lieu des CHF 12'000 budgétés. Dans ce poste par contre, les coûts de la renouée du Japon sont en forte baisse, soit CHF 2'500.00 au lieu des CHF 7'500.00 de 2019.

#### **5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

##### ***51 et 52 Enseignement primaire et secondaire***

520.352 décompte final 2018-2019 de CHF 12'537.00 en notre défaveur et surcoût par élève et par habitant pour CHF 5'500.00 environ.

##### ***58 Temples et cultes***

Rien à signaler.

#### **6. POLICE**

##### ***61 Corps de police***

351.1 décompte final de l'année 2019 en notre défaveur (voir chapitre 22).

##### ***62 Contrôle des habitants***

Rien à signaler.

##### ***63 Police sanitaire***

352 et 436 la différence entre les charges et les produits est expliquée par le décalage dans la refacturation aux exploitants.

##### ***65 Défense contre l'incendie***

352 coût inférieur au budget, mais similaire à 2019.

##### ***66 Protection civile***

Rien à signaler

#### **7. SECURITE SOCIALE**

##### ***72 Prévoyance sociale.***

351.1 décompte final en notre défaveur (voir chapitre 22)

352.1 le financement de l'accueil de jour recule d'un peu plus de CHF 4'500.00 par rapport à 2019, tout en étant nettement inférieur au budget., qui s'était basé sur les dépenses importantes de 2018.

### **73 Santé publique**

Rien à signaler.

## **8. SERVICES INDUSTRIELS**

### **81 Service des eaux**

314 diverses réparations urgentes ont eu lieu, notamment la réfection d'un muret intérieur du captage (CHF 670.00) et la programmation des données de pompage (CHF 2'224.00).

318 ce poste comprend quatre factures d'analyses d'eau, qui ont coûté environ CHF 2'000.00 de plus qu'en 2019. Ce surcoût est explicable par le recours à une entreprise privée, suite à l'abandon des analyses par le canton qui étaient réalisées pour un montant bien inférieur.

381 attribution du bénéfice au fonds recettes affectées service des eaux.

434 même remarque qu'au 460.434.

435.1 le nombre d'habitants est en hausse, ce qui explique une augmentation des ventes d'eau.

## **CONCLUSIONS**

La Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil Général de Valeyres-sous-Ursins**

- Vu le préavis No 40 du 17 mai 2021
- Entendu le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

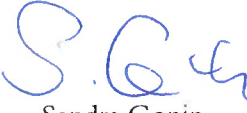
## **DECIDE**

D'adopter les comptes communaux 2020 tels que présentés.

De donner décharge à la municipalité pour sa gestion financière 2020.

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité dans sa séance du 17 mai 2021.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**  
**Le Syndic**  **La Secrétaire**   
Stéphane Henry  Emilie Thomas

**La Boursière**  
  
Sandra Gonin